

Le rôle des Parlements dans l'application des instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme

Séminaire à l'intention des parlementaires et fonctionnaires de parlements des pays d'Afrique francophone organisé conjointement par l'Union interparlementaire (UIP), le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) en collaboration avec l'Assemblée nationale du Burkina Faso

OUAGADOUGOU, CENTRE DE CONFÉRENCES DE « OUAGA 2000 », 1^{ER} - 3 OCTOBRE 2007



INFORMATIONS GÉNÉRALES

TABLE DES MATIERES

1. Inscription
2. Hébergement
3. Compagnie aérienne
4. Arrivée et départ
5. Visa
6. Vaccinations et santé
7. Etiquettes et autocollants de bagages
8. Bureau d'inscription et d'information
9. Sécurité
10. Conditions climatiques
11. Monnaie et change
12. Transport
13. Service de presse
14. Services divers
15. Courrier et messages destinés aux participants
16. Réceptions et manifestations officielles
17. Restaurants plus spécialement recommandés à Ouagadougou
18. Liste des représentations diplomatiques

Le Séminaire se tiendra au Centre de Conférences de "Ouaga 2000" à Ouagadougou du 1^{er} au 3 octobre 2007.

1. INSCRIPTION

Les Parlements invités sont priés de bien vouloir communiquer la composition de leur délégation dès que possible et au plus tard le 8 septembre 2007, au moyen du formulaire d'inscription ci-joint, aux adresses suivantes :

M. Prosper Vokouma
Secrétaire général
Assemblée nationale
BP 6482
Ouagadougou 01
Burkina Faso
Tel : +226 50 31 46 85
Fax : +226 50 31 45 90
Courriel : an.assemblee.gov.bf

Avec copie à :
Secrétariat de l'Union interparlementaire
Chemin du Pommier, 5
CP 330
1218 Le Grand-Saconnex
Suisse
Tel : +41 22 919 41 50
Fax : +41 22 919 41 60
Courriel : postbox@mail.ipu.org

2. HEBERGEMENT

Des réservations provisoires ont été faites par l'Assemblée nationale du Burkina Faso dans les hôtels suivants. Les participants sont priés de bien vouloir remplir le formulaire de réservation de chambre d'hôtel et de le retourner dès que possible et au plus tard le 8 septembre 2007.

Les réservations reçues après cette date ne seront garanties qu'en fonction de la disponibilité. Les demandes de réservation seront traitées dans l'ordre de leur arrivée. Les participants devront régler leur note d'hôtel directement auprès de l'hôtel concerné.

Prix par chambre en Francs CFA

Hôtel	Catégorie	Standard	Double / Suite	Taxes		Petit déjeuner
				Touristique	Communale	
Sofitel Ouaga 2000 (Libya Hotel)	* * * * *	74.800	118.800	1000/pers/nuit	2500/séjour/pers	9.000
Mercure Silmandé	* * * *	52.500	84.000	1000/pers/nuit	2000/séjour/pers	5.500/8.500
Splendid Hotel	* * * *	56.000	116.000	1180/pers/nuit	1770/séjour/pers	Inclus
Hôtel Palm Beach	* * *	35.000	80.000	1180/pers/nuit	1770/séjour/pers	Inclus
Pacific Hotel	* * *	47.000	85.000	1000/pers/nuit	1500/séjour/pers	
Yibi Hotel	* *	20.000	31.000	700/pers/nuit	1000/séjour/pers	4.000/7.000

3. COMPAGNIE AERIENNE

Plusieurs compagnies aériennes sont représentées à Ouagadougou. Pour plus d'informations, les délégués peuvent prendre contact avec leur siège ou une agence de voyage dans leur pays.

Compagnie	N° téléphone	Compagnies	N° téléphone
Air Burkina	50492323 / 50315325	Air Ivoire	50300450 / 50300451
Air France	50306365	Air Sénégal	50312890
Royal Air Maroc	50305081	Air Algérie	50332101

4. ARRIVEE ET DEPART

Afin de faciliter l'accueil à l'aéroport international de Ouagadougou, tous les participants sont priés de fournir les détails de leur arrivée et départ (dates, heures, vols) sur le formulaire de réservation de chambre d'hôtel.

Un service d'accueil sera mis en place à l'aéroport international de Ouagadougou du 30 septembre au 5 octobre 2007. Ce service fournira également une assistance pour les formalités et les transferts de l'aéroport aux hôtels. Il assurera également les transferts entre les hôtels et l'aéroport à la fin du séminaire.

5. VISAS

Les participants des pays membres de la CEDEAO n'ont pas besoin d'un visa d'entrée au Burkina.

Tous les autres participants sont priés de contacter la mission diplomatique du Burkina la plus proche où un visa de courtoisie leur sera délivré. Au cas exceptionnel où des participants n'auraient aucune possibilité d'obtenir un visa dans leur pays, un visa leur sera délivré lors de l'arrivée à l'aéroport international de Ouagadougou. Ces participants sont invités à transmettre une photocopie de leur passeport à l'Assemblée nationale du Burkina en signalant la date et l'heure d'arrivée ainsi que le numéro de vol. Ils doivent se munir également de deux (2) photographies d'identité et d'une somme de dix mille (10.000) francs CFA soit seize (16) euros.

6. VACCINATIONS ET SANTE

Le vaccin contre la fièvre jaune est obligatoire. Un certificat de vaccination sera demandé à l'entrée du pays. Il est en outre recommandé de se prévenir contre la malaria. L'avis d'un médecin est toutefois recommandé pour certains vaccins.

Durant le Séminaire un service médical de première urgence sera assuré dans les locaux du Centre de Conférences de "Ouaga 2000". Toutes les autres prestations médicales seront à la charge des participants.

7. ETIQUETTES ET AUTOCOLLANTS DE BAGAGES

Un service spécial sera chargé de la gestion des bagages des délégués.

8. BUREAU D'INSCRIPTION ET D'INFORMATION

Un bureau d'inscription et d'information sera à la disposition des participants dans les locaux du Centre de Conférences de "Ouaga 2000" du 30 septembre au 3 octobre 2007. Il sera ouvert de 8 h. à 12 h.30 et de 15 h. à 17 h.30. Les participants sont invités à s'inscrire auprès de ce bureau dès leur arrivée. Ce bureau leur remettra leur plaquette d'identité, les renseignera sur toutes les questions relatives au séminaire, prendra les messages et transmettra le courrier.

9. SECURITE

Toutes les dispositions de sécurité requises seront prises par les autorités du Burkina Faso. Les participants sont priés de porter leur plaquette d'identification dans l'enceinte du Centre de Conférences de "Ouaga 2000" et lors de toutes les manifestations officielles qui se dérouleront pendant le séminaire.

10. CONDITIONS CLIMATIQUES

Le temps au mois d'octobre est assez agréable à Ouagadougou. La température moyenne est de 30 à 35°C.

11. MONNAIE ET CHANGE

Le franc CFA est la monnaie utilisée au Burkina Faso. Il a une parité fixe avec l'euro : 1 euro = 655,957 francs CFA.

Les participants pourront accéder à un bureau de change dans l'enceinte du Centre de Conférences de "Ouaga 2000" et dans les banques commerciales. Il est recommandé aux participants de se munir de chèques de voyage ou d'espèces en monnaie convertible.

12. TRANSPORT

Un service de transport par bus sera à la disposition des participants entre l'aéroport de Ouagadougou et les hôtels où ils logeront. Le transport sera aussi assuré entre les hôtels et le Centre de Conférences de "Ouaga 2000" et aux lieux de toutes les manifestations officielles.

13. SERVICE DE PRESSE

Un service de presse sera installé dans l'enceinte du Centre de Conférences de "Ouaga 2000" et se chargera des relations avec les médias : presse écrite, radio et télévision nationales et internationales. Les journalistes souhaitant couvrir le séminaire devront demander une accréditation auprès de l'Assemblée nationale. Contact : M. Romain Auguste BAMBARA.

14. SERVICES DIVERS

Les participants trouveront dans l'enceinte du Centre de Conférences de "Ouaga 2000" les services suivants :

- a. Bureau de poste
- b. Banque/bureau de change
- c. Agence de voyage
- d. Service international de téléphone et de fax : les participants paieront eux-mêmes leurs frais de communication
- e. Premiers soins
- f. Restaurant, cafétéria et bar

15. COURRIER ET MESSAGES DESTINES AUX PARTICIPANTS

Pendant le séminaire, le courrier destiné aux participants pourra être envoyé à l'adresse suivante :

Nom du/de la destinataire
Nom de la délégation
Séminaire UIP-Assemblée nationale
BP 6482
Ouagadougou 01
Burkina Faso

Les messages urgents pendant le Séminaire pourront être transmis par téléphone, télécopie ou courrier électronique. Ces informations seront précisées ultérieurement.

16. RECEPTIONS ET MANIFESTATIONS OFFICIELLES

La cérémonie inaugurale du séminaire se déroulera le 1^{er} octobre 2007 au Centre de Conférences de "Ouaga 2000".

Les cartons d'invitation et le programme des réceptions et d'autres cérémonies officielles seront disponibles parmi les documents relatifs au Séminaire.

17. RESTAURANTS PLUS SPECIALEMENT RECOMMANDES A OUGADOUGOU

Spécialité	Nom du restaurant	N° téléphone
Cuisine française	Le Vert Galant	50306760
	L'olivier	50335871
	Le coq bleu	50300193
Cuisine asiatique	L'orient	50361509
Cuisine internationale		
Cuisine africaine	Casbah	50360641
	Aboussouan	50342720
	Deo Gracias	50 363058
	hamanien	50303913

18. LISTE DES REPRESENTATIONS DIPLOMATIQUES

Pays	N° téléphone
Bénin	Accra (Ghana) (2332)774860
Burundi	
Cameroun	Abidjan (Côte d'Ivoire) (225) 20213331 / 20212086
Cap-Vert	Dakar (Sénégal) (221) 8211873 / 8213936
République centrafricaine	
Côte d'Ivoire	50318228 / 50313620 / 50313625
République du Congo	Abidjan (Côte d'Ivoire) (225) 20213331 / 20212086
République démocratique du Congo	
Gabon	Abidjan (Côte d'Ivoire) (225) 2022445154 / 2022446684
Guinée (Conakry)	Bamako (Mali) (223) 222975
Guinée-Bissau	
Guinée équatoriale	
Madagascar	Dakar (Sénégal) (221) 8252666
Mali	50381922 / 50381923
Niger	50305359
Rwanda	Abidjan (Côte d'Ivoire) (225) 2021443831
Sao Tomé-et-Principe	
Sénégal	50311418 / 50312166
Tchad	50300979
Togo	